

COMMUNE d'ERVY-LE-CHATEL

Mairie 9 boulevard Belgrand 10130 ERVY-LE-CHATEL ☎ 03.25.70.50.36

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 20 février 2018

Compte-rendu

Le vingt février deux mil dix-huit, à 20h30, le conseil municipal d'Ervy-le-Châtel s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Roger BATAILLE, Maire.

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2018

I – FINANCES

- Délibération complémentaire - Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans le cadre de l'article L1612-1 du CGCT.

En application de l'article L 1612-1 du CGCT, et en complément de la délibération du 18 janvier 2018, le conseil municipal décide, préalablement au vote du budget 2018, d'ouvrir les crédits supplémentaires suivants :

- Rénovation du local rue du 8 mai 1945 :

2313 – Opération 2017-063 000 €

- Cabinet médical

2184 – Opération 2018-032 500 €

II - TRAVAUX

- Ateliers Verriers – Marché d'isolation thermique et demande de subvention dans le cadre du CEE TEPCV -

Le conseil municipal donne son accord sur le choix de la société l'Art du bois pour la réalisation des travaux d'isolation thermique relatifs au projet de rénovation d'un bâtiment pour la création d'ateliers verriers, pour un montant de 84 078.02 € HT et 100 893.62 € TTC.

Ces travaux sont éligibles à la subvention dans le cadre du dispositif CEE TEPCV, pour un montant estimé par GEO-PLC de 92 397.07 €.

Le conseil municipal sollicite cette subvention.

- Place du Tré – extension de l'installation communale d'éclairage public pour le parking

Le conseil municipal approuve l'extension, par le SDEA, de l'installation communale d'éclairage public dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place du Tré, La contribution financière de la commune est estimée à 17 000 €.

- Rue des Combattants en AFN – Enfouissement des réseaux et renforcement de l'installation d'éclairage public.

Le conseil municipal approuve le projet d'enfouissement des réseaux (électricité et télécommunications) ainsi que le renouvellement et renforcement de l'éclairage public rue des Combattants en AFN. La contribution financière de la commune est estimée à 34 000 €.